



Bennett Jones

Programme de bourses  
d'études pour les futur(e)s  
leaders en droit



Dans le cadre de notre engagement envers l'équité, la diversité et l'inclusion dans la profession, Bennett Jones S.E.N.C.R.L., s.r.l. a mis sur pied le Programme de bourses d'études pour les futurs et futures leaders en droit (le « Programme »), qui offrira un soutien financier et un mentorat à des étudiants inscrits et à des étudiantes inscrites dans une faculté de droit canadienne reconnue.

## Faits saillants



**10 000 \$** pour les **frais de scolarité de première année**, et **10 000 \$** additionnel pour les **frais de scolarité de deuxième et de troisième années**.



Nouveaux (nouvelles) **étudiant(e)s en première année de droit** qui ont démontré un intérêt pour le droit des affaires et s'identifient comme des membres d'une communauté autochtone ou noire, et/ou qui font partie de la première génération de leur famille immédiate à entreprendre des études postsecondaires.



Au total, **trois bourses seront attribuées** chaque année. La date limite pour postuler est le **15 juillet**.



Comité des bourses d'études pour les futur(e)s leaders en droit, a/s de Bennett Jones à [futureleadersinlaw@bennettjones.com](mailto:futureleadersinlaw@bennettjones.com).

## Objectif

Éliminer certains obstacles auxquels des étudiant(e)s peuvent être confronté(e)s dans leurs études de droit dans le but d'exercer une profession juridique.

## Programme

Bennett Jones offre trois bourses chaque année pour fournir une aide financière à des étudiant(e)s en droit qui commencent leur première année, ont démontré un intérêt pour le droit des affaires et s'identifient comme des membres d'une communauté autochtone ou noire et/ou qui font partie de la première génération de leur famille immédiate à entreprendre des études postsecondaires (tel qu'il est défini plus en détail à la rubrique « Admissibilité »). Les bénéficiaires de la bourse de première année (la « Bourse de première année ») sont admissibles à une aide supplémentaire pour leurs deuxième et troisième années d'étude en droit. En plus du soutien financier, le Programme offrira aux boursiers et aux boursières un mentorat et d'autres possibilités de perfectionnement professionnel.

## Montant

Chaque bénéficiaire recevra 10 000 \$ à utiliser pour payer ses frais de scolarité de première année d'un programme reconnu de J.D. ou de LL. B. dans une faculté de droit canadienne. Chaque bénéficiaire est également admissible à recevoir un montant supplémentaire de 10 000 \$ par année pour ses frais de scolarité de deuxième et de troisième années du même programme reconnu de J.D. ou de LL. B., ou d'un autre programme reconnu, dans une faculté de droit canadienne (les « Bourses de dernières années »), à condition de continuer de satisfaire aux critères d'admissibilité.

Le montant de la Bourse de première année et le montant des Bourses de dernières années, le cas échéant, seront versés directement à chaque bénéficiaire au plus tard le 15 septembre sur preuve d'inscription pour l'année scolaire applicable.

## Mentorat et aide au développement de carrière

En plus de la ou des bourses, le (la) bénéficiaire bénéficiera du mentorat à la fois d'un avocat ou d'une avocate chez Bennett Jones et d'un(e) étudiant(e) en droit, en plus d'une aide au développement de carrière de la chef des talents juridiques et des directeurs régionaux et directrices régionales qui supervisent le recrutement et les programmes étudiant(e)s. Les bénéficiaires auront également l'occasion de participer à diverses activités de réseautage et de formation virtuelles et/ou en personne pendant toute la période pour laquelle la bourse est octroyée.

# Programme de bourses d'études pour les futur(e)s leaders en droit

## Date limite de dépôt des candidatures

Le 15 juillet de chaque année civile pour la Bourse de première année et les Bourses de dernières années.

## Admissibilité

Pour recevoir une Bourse de première année, le (la) boursier (boursière) doit :

- commencer sa première année d'études à temps plein dans un programme de J.D. ou de LL. B. offert par une faculté de droit canadienne reconnue;
- être citoyen canadien ou citoyenne canadienne, ou encore résident permanent ou résidente permanente;
- s'identifier comme un ou une membre d'au moins une des communautés suivantes :
  - Premières Nations, Métis ou Inuits du Canada;
  - Afro-Canadiens, Africains, Afro-Caribéens, Afro-Latinos ou une autre communauté noire;
  - la première génération à terminer ou à être en voie de terminer des études postsecondaires (c'est-à-dire que les parents ou les tuteurs de l'étudiant(e) n'ont pas terminé d'études postsecondaires);
- démontrer un intérêt pour une carrière future en droit des affaires.

Pour recevoir une Bourse de dernières années, le (la) boursier (boursière) doit :

- commencer sa deuxième ou troisième année d'études à temps plein dans un programme de J.D. ou de LL. B. offert par une faculté de droit canadienne reconnue;
- avoir reçu soit une Bourse de première année, soit une Bourse de dernières années dans l'année universitaire précédente;
- avoir suivi des cours à temps plein et maintenu une moyenne d'au moins B- (ou l'équivalent numérique) durant l'année universitaire précédente.

## Candidatures

### Bourse de première année

Tous les documents de la candidature doivent être soumis électroniquement à [futureleadersinlaw@bennettjones.com](mailto:futureleadersinlaw@bennettjones.com) au plus tard à 23 h 59 HE le 15 juillet.

Veuillez adresser la lettre de présentation et la ou les lettres de recommandation à : Comité des bourses d'études pour les futur(e)s leaders en droit, a/s de Bennett Jones.

Le candidat ou la candidate qui soumet sa candidature pour une Bourse de première année doit fournir :

- une lettre de présentation d'une à deux pages décrivant (1) ses objectifs de formation et de carrière, ainsi que comment l'aide financière offerte par le Programme de Bennett Jones S.E.N.C.R.L., s.r.l., l'aidera à atteindre ces objectifs et (2) en quoi le (la) candidat(e), par son engagement scolaire, professionnel, parascolaire et/ou dans la collectivité, est un(e) candidat(e) de choix pour la bourse;
- un curriculum vitæ à jour qui donne un aperçu complet de ses compétences et de son expérience;
- une copie des relevés de notes officiels de tous les programmes universitaires suivis au premier cycle et aux cycles supérieurs, au Canada ou à l'étranger;
- au moins une et au plus deux lettres de recommandation soulignant l'engagement scolaire, professionnel, parascolaire ou communautaire du (de la) candidat(e), comme il est possiblement mentionné dans sa lettre de présentation. La recommandation ne devrait pas provenir d'un membre de la famille ni d'une personne liée.

### Bourse de dernières années

Tous les documents de la candidature doivent être soumis électroniquement à [futureleadersinlaw@bennettjones.com](mailto:futureleadersinlaw@bennettjones.com) au plus tard à 23 h 59 HE le 15 juillet. Le (la) candidat(e) qui soumet sa candidature pour une Bourse de dernières années doit fournir :

- un curriculum vitæ à jour qui donne un aperçu complet de ses compétences et de son expérience;
- une copie des relevés de notes officiels de sa première année de droit au plus tard le 15 juillet de sa première année et/ou de sa deuxième année au plus tard le 15 juillet de sa deuxième année, selon le cas;
- une preuve d'inscription continue à titre d'étudiant(e) en droit à temps plein à un programme de J.D. ou de LL. B. dans une faculté de droit canadienne reconnue.

### Reconnaissance

Les boursiers (boursières) seront mis(es) en vedette sur le site Web de Bennett Jones et sur d'autres plateformes de médias sociaux. Chaque bénéficiaire convient d'aider Bennett Jones, notamment en lui fournissant une photographie de la taille de celle d'un passeport à cette fin et tous les consentements nécessaires pour utiliser son image sur les documents du cabinet promouvant le Programme.



# Bennett Jones

Le cabinet auquel les entreprises confient leurs  
questions juridiques les plus complexes.